

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 964 - page 4096

75 - Département de Paris

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de police.

KOLEKTIF MAS FWANS (K.M.F).

Objet : inscrire résolument la culture Mas de Guadeloupe en France ; développer les conditions (formation, recherche, suivi, partenariat, réseau, évaluation) de la promotion des arts, du patrimoine et de la culture Mas ; organiser, gérer, accompagner toute opération visant à promouvoir l'identité et le concept « Mas » ; défendre les intérêts des groupes et des acteurs membres en France et ailleurs.

Siège social : 55-57, avenue d'Italie, 75013 Paris.

Date de la déclaration : 14 août 2014.